Informations de base 2023/2530(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Normes techniques de réglementation en ce qui concerne certaines obligations de transparence applicables aux transactions sur des instruments autres que des actions et instruments assimilés Complétant 2011/0296(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des

comptes

2.50.10 Surveillance financière

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00246	
17/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
01/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
			•

Informations techniques		
Référence de la procédure	2023/2530(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0296(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/9/11120	

Portail de documentation	
Commission Européenne	

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)00246	17/01/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)1512	28/02/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)7733	20/11/2023	